

Du Pallacoeur
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 46 rue Stanislas, 54 000 NANCY
Immatriculée au RCS de NANCY sous le numéro 914 441 266
(ci-après la « **Société** »)

**Extrait des décisions de l'Actionnaire Unique
en date du 11 mai 2026 – Continuité de la société**

DEUXIÈME DECISION

L'Actionnaire Unique prend acte que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il convient donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à la dissolution anticipée de la Société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée.

L'Actionnaire Unique, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, **décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.**

L'Actionnaire Unique prend acte que la Société devra au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue ramener le montant desdits capitaux propres au minimum de la moitié du capital social ou, sous réserve de l'article L. 224-2, réduire son capital social du montant nécessaire pour que la valeur des capitaux propres soit au moins égale à la moitié de son montant.

Représentée par Monsieur **Mickael Chassain** son Président

Pour la société

✓ Certifié par  yousign